

çant le poste de Denain & en prenant Marchiennes. Longitu. 21-19, lati. 50-4.

* Bachant 4 lieues.

(* Nord-est de P. 51 l.) *Maubeuge* 2 l. ville fortifiée à la Vauban, & située sur la Sambre, avec de belles casernes & de beaux fouterreins; il y a toujours une garnison nombreuse: cette place qui est une des plus fortes du Hainaut-François, fut cédée à la France en 1678, par le Traité de Nimègue. Elle a un fameux chapitre de chanoines qui doivent prouver trente-deux quartiers de noblesse paternelle & maternelle. Long. 21-36, lati. 50-14.

| * De Landrecies, page 420, à

(* De Paris 49 lieues) *Avesnes* 4 lieues, petite ville avec titre de comté: elle n'a que deux portes, les dedans en sont mal-bâties, les places petites & les rues mal-percées & mal-distribuées; elle est située entre Landrecies, Maubeuge, Philippeville & Mariembourg, sur la rivière de Hespres, dans un pays inégal & couvert de bois: toute petite qu'est cette place, elle ne laisse pas d'être très-forte par la quantité d'ouvrages qui la défendent & qui ont été réparés & augmentés par le maréchal de Vauban; elle fut cédée à la France en 1659.